

Guide des mobilités internationales



P45 «L'intelligence de la matière» 2019

*Echanges étudiant.es, stages à l'étranger,
voyages de P45 à l'étranger, double master franco-chinois*
2022-2023

Sommaire

La mobilité d'étude	p.05
- Les accords	p.05
. <i>Erasmus</i>	
. <i>Bilatéraux</i>	
- La candidature	p.07
. <i>Candidature à l'ÉNSA Versailles</i>	
. <i>Nomination établissement partenaire</i>	
- Préparer son départ	p.08
. <i>Préparation linguistique</i>	
. <i>Inscription dans l'établissement d'accueil</i>	
. <i>Informations pratiques</i>	
. <i>Réunion avant départ</i>	
- Pendant la mobilité	p.12
- Les ECTS	p.13
- Retour de mobilité	p.15
- Interrompre sa mobilité	p.16
Aides financières	p.16
P45 à l'étranger	p.18
Stage à l'étranger	p.19
Double diplôme franco-chinois	p.20
Master international	p.22
Le miv-TTT « Towards Territorial Transition »	
Contacts des établissements partenaires	p.24
Annuaire des étudiant.es sortant.es	p.26

Introduction

L'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ÉNSA Versailles) propose aux étudiant.es des échanges internationaux dans de nombreux établissements d'enseignement supérieur avec lesquels des conventions ont été établies.

Ces échanges internationaux sont soutenus activement par les enseignant.es-chercheur.es de l'École. Ils sont encadrés par un contrat de mobilité qui engage l'établissement, l'étudiant.e et son coordinateur.rice pédagogique.

Ces échanges internationaux peuvent prendre la forme de mobilités d'études permettant aux étudiant.es de 4^{ème} année de valider à l'étranger leur 1^{ère} année de Master ou dans le cadre de l'accord conclu avec l'université de Tongji (Shanghai, Chine), d'obtenir un double diplôme. Ils peuvent également prendre la forme d'ateliers de projets internationaux (P45) ou de stages en entreprise.

28 pays - 46 villes - 110 places

La mobilité d'étude

Pays	Ville	Etablissement partenaire	Nombre mobilités	Durée	Niveau de langue requis	Enseignants responsables
Allemagne	Berlin	TU Berlin	2	10 mois	Anglais B2, Goethe-Zertifikat C2	Klaas de Rycke
	Cologne	TH Köln	2	10 mois	Allemand, anglais B1	David Leclerc
	Darmstadt	TU Darmstadt	2	10 mois	Allemand B1 Anglais B1	Klaas de Rycke
	Mayence	HS Mainz	2	9 mois	Allemand B1	Klaas de Rycke
	Munich	TU Munchen	2	10 mois	Allemand B1	Klaas de Rycke
Autriche	Vienne	TU Wien	2	10 mois	Allemand B2 Anglais B2	Susanne Stacher
Belgique	Anvers	Uni. Antwerp	1	10 mois	Anglais B2, Néerlandais B2	Nicolas Pham
			2	5 mois		
	Bruxelles	Uni. Libre de Bruxelles	2	10 mois	Français	Klaas de Rycke
	Louvain	KU Leuven	2	1 étudiant/ semestre	Anglais B2	Nicolas Pham
	Liège	Uni. Liège	1	9 mois	Espagnol B1	Nicolas Pham
Espagne	Barcelone	ETSA UPC ¹	2	5 mois	Espagnol A1-A2	Nicolas Dorval-Bory
	Madrid	ETSA UPM	2	10 mois	Espagnol B1	Nicolas Dorval-Bory
	Valladolid	Uni. Valladolid	2	9 mois	Espagnol B1	Nicolas Dorval-Bory
Estonie	Tallinn	EKA Tallinn ²	1	10 mois	Estonien B2 Anglais B2	Susanne Stacher
Grèce	Athènes	NTUA Athènes	2	9 mois	Grec, Anglais B2	Susanne Stacher
Italie	Milan	POLIMI	2	10 mois	Italien B1 Anglais B1	Stephanie de Courtois
	Rome ¹	La Sapienza	5	10 mois	Italien B1	Gabriele Pierluisi
	Rome ³	Uni. Roma Tre	4	10 mois	Italien B1	Gabriele Pierluisi
	Naples	Uni. Naples	2	5 mois	Anglais B2	Gabriele Pierluisi
	Palerme	Uni. Palerme	2	10 mois	Italien B1	Gabriele Pierluisi
	Venise	UNAV Venise	2	9 mois	Italien B2	Gabriele Pierluisi
Lituanie	Vilnius	Vilnius TECH	2	10 mois	Anglais B2 + TOEIC 605	Nicolas Pham
Pays-Bas	Delft	TU Delft ¹	1	5 mois	Néerlandais C1 Anglais C1	Nicolas Pham
Portugal	Porto	Uni. Porto	2	9 mois	Portugais A2	Elisa Culea
Rép Tchèque	Prague	CTU Prague	2	10 mois	Anglais B2	Nicolas Pham
Roumanie	Bucarest	Uni. Ion Mincu	2	10 mois	Roumain, Anglais B1	Elisa Culea
Royaume-Uni	Glasgow	GSA ³	2	5 mois	Anglais B2	Susanne Stacher
Slovaquie	Bratislava	STUBA	1	10 mois	Anglais B1	Elisa Culea
			2	5 mois		
Turquie	Istanbul	Uni. Inter. Bilgi	2	5 mois	Turc, Anglais B2	Elisa Culea
	Istanbul	UIT Istanbul	2	5 mois	Turc, Anglais B3	Elisa Culea

LES ACCORDS BILATÉRAUX

Pays	Ville	Etablissement partenaire	Nombre mobilités	Durée	Niveau de langue requis	Enseignants responsables
Argentine	Buenos Aires	UBA-FADU ⁴	5	9 mois	Espagnol	Nicolas Dorval Bory
	Cordoba	UNC Cordoba ⁴	2	9 mois	Espagnol	Nicolas Dorval Bory
Brésil	Rio de Janeiro	FAU -UFRJ Rio	2	10 mois	Portugais	Pierre Antoine
	Rio de Janeiro	PUC Rio	2	10 mois	Portugais	Pierre Antoine
	Sao Paolo	UP Mackenzie	1	6 ou 9 mois	Portugais	Pierre Antoine
Canada	Montréal	UdeMontréal	2	9 mois	Français	Nicolas Pham
Chine	Shanghai	Uni. Tongji Architecture	6	10 mois	Anglais: TOEFL	Ingrid Taillandier
Colombie	Bogota	Uni. Bogota	2	10 mois	Espagnol	Nicolas Dorval Bory
Japon	Kyoto	KIT Kyoto	2	9 mois	Anglais: TOEFL	David Leclerc
Israël	Jerusalem	Bezalel AAD	1	9 mois	Anglais: TOEFL	
Liban	Beyrouth	ALBA Beyrouth	2	10 mois	Français	
Mexique	Mexico City	UNAM	3	10 mois	Espagnol	Nicolas Dorval Bory
Suisse	Genève	UNIGE - HEPIA	2	10 mois	Français	Nicolas PHAM
	Lausanne	EPFL	1 2	10 mois 5 mois	Français, Anglais: C1	Nicolas PHAM
Maroc	Casablanca	EAC Casablanca	2	10 mois	Français	
	Rabat	Uni. Inter. Rabat	2	10 mois	Français	
Thaïlande	Bangkok	CUINDA ...Bangkok ¹	6	6 mois	Anglais: TOEFL	Susanne STACHER
USA	Chicago (Illinois)	IIT Chicago	2	1 étudiant/ semestre	Anglais: TOEFL	Susanne STACHER
	Houston (Texas)	Uni. Houston	2	10 mois	Anglais: TOEFL	Susanne STACHER

¹ premier semestre uniquement
² sous réserve de réciprocité

³ sous réserve de place disponible
⁴ départ en février

La candidature

Candidature à l'ÉNSA Versailles

Le choix de la mobilité

Ressources disponibles :

- une réunion d'information en novembre
- le guide des mobilités internationales
- les sites web des établissements partenaires
- les rapports de mobilité d'étude des étudiant.es parti.es les années précédentes (sur eforge) (liste à la fin du guide).

La candidature

en décembre

Formulaire de candidature à compléter et déposer sur eforge.

Sous réserve de l'obtention de toutes vos UE de 2^{ème} année.

La confirmation de la candidature

en janvier

A déposer sur eforge :

- votre portfolio avec CV
- une lettre de motivation d'une page, dans la langue du pays de destination (si anglais, espagnol ou italien)

Entretien devant le jury

en janvier

L'entretien a lieu dans la langue du pays choisi prenant en compte :

- votre parcours présenté sous la forme d'un portfolio
- vos motivations pour étudier dans l'établissement partenaire et votre engagement pour la mobilité

- vos projets (notamment de mémoire) en relation en lien avec la destination choisie
- vos compétences linguistiques par rapport au pays sélectionné lorsqu'il s'agit d'un prérequis.

Sous réserve de ne pas avoir obtenu de note éliminatoire au P31.

Composition du portfolio :

- format A4
- travaux personnels ou en groupe en indiquant l'enseignant qui a encadré et noté vos travaux depuis l'entrée à l'école

Pour les travaux extérieurs à l'école, mention devra être faite du nom et des coordonnées de l'agence, du nom du maître de stage, du descriptif et de la localisation du ou des projets. L'évaluation de votre candidature sera basée en grande partie sur votre portfolio, il ne doit donc pas être négligé.

ATTENTION

Afin d'effectivement partir en mobilité, vous devez avoir obtenu votre DEEA valant grade de licence. En cas d'échec ou de crédits manquants, la demande de mobilité sera annulée. Il n'est pas possible de candidater en mobilité d'étude en dehors de cette procédure.

Nomination auprès de l'établissement partenaire

La nomination

en mars

L'ÉNSA Versailles informe les écoles partenaires de la nomination des candidats retenus par mail.

Vous recevrez une copie de ce mail, ou une notification s'il s'agit d'une e-nomination.

ATTENTION

Si vous êtes boursier, procédez immédiatement à votre demande de notification de bourse 2023-2024 auprès du CROUS.

A compter de la nomination, vous êtes responsable de votre inscription et de vos démarches.

La réunion avant «départ mobilité»

en mars

Une réunion d'informations «départ mobilité» sera organisée par le service international peu après l'envoi des nominations, avec remise du «Kit de mobilité» (p.11) et formulaires de demande de bourses/aides à la mobilité.

L'inscription dans l'établissement d'accueil

entre mars et mai

Selon leurs calendriers d'inscription (entre mars et juillet), les établissements partenaires contacteront les étudiant.es nominés par mail, en leur indiquant toutes les démarches d'inscription à suivre. Pour certaines destinations, une demande de logement peut accom-

pagner le formulaire d'inscription.

Les candidats remplissent et réunissent eux-mêmes les différents dossiers d'inscription requis par les établissements partenaires.

Les demandes d'aides à la mobilité

en mai

les formulaires de demande d'aides sont disponibles sur eforge.

Toute demande de bourse/d'aide à la mobilité doit être déposée sur eforge avant la date limite.

La confirmation de mobilité

mi-juillet

Les candidatures sont définitivement confirmées après les résultats du jury de licence.

Chaque établissement partenaire a sa propre procédure d'inscription. Aussi, nous ne pouvons pas accompagner chaque étudiant.e de façon individuelle dans toutes les étapes de son inscription.

En cas de problème, nous restons évidemment disponibles pour vous aiguiller et vous conseiller.

Préparer son départ

Préparation linguistique

Cours de langues à l'ÉNSA Versailles

- en 1^{ère} année: tous les étudiant.es suivent des cours d'anglais.
- en 2^{ème} et 3^{ème} année: vous pouvez préparer votre année à l'étranger en approfondissant les langues dispensées à l'école : l'anglais, l'espagnol, l'allemand et l'italien.
- en 3^{ème} année, le test TOEIC en anglais est proposé à l'ÉNSA Versailles, mais

pour certaines destinations, d'autres certifications sont demandées.

L'entretien avec le jury

Il s'effectuera :

- en anglais pour les Etats-Unis, le Japon, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Thaïlande
- en allemand pour l'Allemagne et l'Autriche (une bonne connaissance de la langue est demandée par les universités d'accueil)
- en espagnol pour l'Argentine, la Colombie, l'Espagne et le Mexique

Dans la mesure du possible, les entretiens auront lieu dans la langue du pays pour les autres destinations (à défaut en français)

Autres modalités de formation en langues étrangères

Pour les étudiant.es qui doivent passer un test pour avoir une certification internationale, ou suivre des formations, vous pouvez vous adresser au Centre de ressources et Espaces Langues (CEREL) de l'Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines (UVSQ).

Sa mission est la formation, et l'accompagnement en langues vivantes étrangères.

Il est agréé pour vous faire passer les certifications suivantes :

TOEIC, TOEFL, BULATS, TFI Naturalisation.

CEREL de Versailles,
campus de l'UFR des Sciences
55 avenue de Paris 78035 Versailles cedex
Responsable pédagogique :
Claudine Pierre - claudine.pierre@uvsq.fr
Tél : +33 (0)1 39 25 42 51

Test OLS - dans le cadre du programme Erasmus+

Depuis le 1^{er} janvier 2015, un test de niveau de langue, OLS (Online Linguistic Support), est obligatoire pour les étudiant.es souhaitant partir dans une destination de l'Union Européenne. Des mauvais résultats à ce test n'empêchent pas les participants de prendre part au programme de mobilité, il sert juste à évaluer leur niveau de langue (au départ et au retour de leur mobilité) Passer ce test conditionne le versement de la bourse Erasmus +
A l'issue du test, l'étudiant.e se verra proposer des cours de langue à distance gratuits afin d'améliorer son niveau.

Pour plus d'information sur le test OLS :

<http://erasmusplusols.eu/fr/test-de-niveau/>

Langues pratiquées

Allemand, anglais, bulgare, croate, danois, espagnol, estonien, finnois, français, grec, hongrois, irlandais, italien, letton, lituanien, maltais, néerlandais, polonais, portugais, roumain, slovaque, slovène, suédois, tchèque.

Déroulement du test

Deux tests sont à effectuer :

- le premier, au plus tard 15 jours avant le départ en mobilité.
- le second, au retour de la mobilité pour mesurer l'acquisition des connaissances linguistiques.

Les tests sont à passer sur le site d'OLS :

<https://academy.europa.eu/>

ATTENTION

Veillez respecter les délais prescrits (un à deux mois) pour passer le test.

Une fois connecté, vous devez faire le test jusqu'au bout parce que le site ne sauvegarde pas les résultats (certificat A1 à C2).

Inscription dans l'établissement d'accueil

Nomination

à partir de mars

Vous recevrez une copie de l'envoi de votre nomination à l'établissement d'accueil.

Confirmation

courant mars

L'établissement partenaire enverra en retour un mail de confirmation, qui peut déjà inclure l'ensemble des démarches d'inscription à effectuer. Elles peuvent également être envoyées plus tard selon les périodes d'admission des universités.

Renseignements et inscriptions

entre avril et juillet

Vous devez vous renseigner sur le programme (enseignements, certifications de langues requises) des établissements d'accueil en consultant leur site internet ou les rapports de mobilité sur eforge.

Généralement, la période d'inscription aux établissements d'accueil commence à cette période également.

Comment s'inscrire

Vous devez vous inscrire en 1^{ère} année de Master en mobilité dans le cursus de l'établissement d'accueil¹ en tenant compte du nombre de crédits ECTS à obtenir pour valider votre année.

Pour cela, vous indiquerez sur le Learning Agreement (Contrat d'étude) une proposition de programme (enseignements avec les crédits ECTS correspondants) que vous souhaiteriez suivre, après avis des coordinateurs de l'école partenaire.

¹ Exceptions : IIT Chicago, Uni. Houston, UdeM

Tous les documents doivent être transmis signés au service international.

ATTENTION

Toute demande de report de semestre, de prolongation ou d'abandon de mobilité doit être adressée au service international de l'ÉNSA Versailles.

Frais de scolarité

Dans l'établissement d'accueil, aucun droit d'inscription n'est demandé hormis une participation aux frais de scolarité en Argentine (FADU/UNC), au Brésil (Rio de Janeiro/PUC), au Royaume-Uni (Glasgow) et aux États-Unis (Chicago et Houston).

Toutefois, l'établissement d'accueil peut vous demander de prendre en charge les coûts d'assurance, d'adhésion à des syndicats d'étudiant.es et l'achat de matériels divers au même coût que ceux appliqués aux étudiant.es locaux.

Informations pratiques

Passeport

Un passeport en cours de validité est obligatoire pour les destinations hors

Europe. Certaines destinations peuvent requérir un passeport biométrique.

Visa

Vous devez obtenir avant votre départ un visa de 9 ou 10 mois. N'hésitez pas à commencer les démarches dès les résultats des entretiens de mobilité. Une « attestation de mobilité » (à obtenir au service international) peut vous être demandée. Pensez bien à vérifier que vous avez tous les documents nécessaires à l'obtention du visa en amont.

Les visas pour les Etats-Unis peuvent être particulièrement longs à obtenir.

Etudiant.es étranger.es

Veillez bien :

- à prévoir bien avant un rendez-vous à la Préfecture pour le renouvellement de leur carte de séjour avant départ (demander une « attestation de mobilité » au Service International si besoin),
- à prendre en compte des délais d'obtention de visa parfois plus longs.

Logement

Avant votre départ, nous vous recommandons de prendre contact avec les étudiant.es encore sur place à l'étranger pour obtenir des renseignements sur les possibilités de logement et éventuellement reprendre une location. Si vous le souhaitez, vous pouvez donner au service international les coordonnées du logement que vous allez quitter pour un an ; il peut rendre service à un.e étudiant.e venant en Erasmus à l'école.

Vous pourrez ainsi l'occuper de nouveau à votre retour.

Réinscription à l'ÉNSA Versailles

Les étudiant.es en mobilité restent étudiant.es de l'ÉNSA Versailles.

Par conséquent, vous devez :

- vous inscrire en M1 à l'école (au service scolarité) au mois de juillet avant votre départ,
- envoyer une copie de votre inscription en M1 au service international de l'ÉNSA Versailles.

Cas particulier

Les établissements partenaires aux USA exigent des étudiant.es de justifier d'une certaine somme sur leur compte en banque, pouvant aller jusqu'à plusieurs dizaines de milliers d'euros. Prenez bien cela en considération lorsque vous postulez à une destination américaine.

Réunion avant le départ en mobilité

Les informations

- Les ECTS à valider et le mémoire (M1)
- Les obligations Erasmus+ : Test OLS & Rapport du participant
- Les aides financières à la mobilité
- Le Rapport d'étude au retour de mobilité
- Le calendrier des démarches à effectuer tout au long de la mobilité d'étude

Kit de mobilité

Lors de cette réunion, un Kit de mobilité sera remis à chaque étudiant.e. Ce Kit comprend :

Pendant la mobilité

Le Contrat d'Etude Learning Agreement

- Le règlement des échanges internationaux de l'ÉNSA Versailles
- Une check-list des démarches à effectuer (avant, pendant et après la mobilité)
- Le Contrat de mobilité Erasmus+ (définissant le montant de votre bourse Erasmus)
- Le Contrat d'étude ou Learning agreement
- L'attestation d'arrivée et de départ
- Les informations sur l'inscription à Ariane.fr (site du Ministère des Affaires étrangères)
- Une trame du Rapport d'étude à rédiger et à transmettre au service international au retour de mobilité

Ce kit est indispensable, ne le perdez pas !

Sont à déposer sur e-forge

- Le Kit de mobilité comprenant tous les documents à signer et votre attestation d'assurance
- le ou les formulaire(s) de demande d'aide(s)/bourse de mobilité (ne pas oublier toutes les pièces justificatives indiquées sur chaque formulaire, ni le RIB).
- Le Learning Agreement/Contrat d'étude peut être téléchargeable sur le site de l'ÉNSA Versailles, rubrique International (boîte à téléchargement).

Tous les documents de mobilité sont chaque fois à déposer sur eforge uniquement après signature.

Trois parties sont à remplir obligatoirement dans le contrat d'étude et à signer par l'étudiant.e et les coordinateurs.rices des deux établissements:

1ère partie

Listez les cours et les projets que vous souhaiteriez suivre dans l'établissement d'accueil.

La section « Avant la mobilité » doit être complétée avant votre départ et signée par les 3 parties (étudiant.e, coordinateurs.rices ÉNSA Versailles et partenaire).

2ème partie « Pendant la mobilité » octobre/février

Ces parties doivent être complétées et renvoyées par mail au Service International chaque début de semestre pour validation au plus tard 2 semaines après votre inscription sur place.

3ème partie « Après la mobilité » avant votre retour

Listez tous les cours et les ECTS acquis durant votre mobilité, faites signer cette partie par l'établissement d'accueil et transmettez-la au service international de l'ÉNSA Versailles (sur eforge dans le dossier prévu à cet effet). Ce document sera considéré comme un relevé de notes temporaire en attendant le « Transcript of Records » (relevé de notes) délivré par l'établissement d'accueil.

L'attestation d'« Arrivée - Départ »

1^{ère} partie à l'«Arrivée»

au plus tard 2 semaines après votre inscription

2^{ème} partie au «Départ»

avant votre retour de mobilité

Cette attestation est à faire signer par le coordinateur de l'établissement d'accueil.

La signature de l'attestation d'Arrivée-Départ est obligatoire pour toute mobilité, conditionnant notamment le versement de toute bourse/aide de mobilité pendant la mobilité et la validation de votre année d'étude à l'étranger.

Les ECTS

Le terme ECTS, European Credits Transfer System, signifie : système européen de transfert et de cumul de crédits. Les crédits ECTS facilitent la mobilité nationale ou internationale des étudiants. Ils permettent aux étudiants Erasmus ou en échange conventionné de s'inscrire dans le cursus de l'établissement d'accueil (temps encadré + travail personnel).

A l'ÉNSA Versailles en Master 1

U.E.	Nombre d'ECTS	Heures ECTS	heures encadrées	Total ECTS
2 projets - P45	16/semestre	384	112	32
Cours C1 - C2	4/semestre	48/cours	32/cours	8
Initiation à la recherche	10 (1er semestre)	240	72	10
Mémoire recherche documentaire	10 (second semestre)	240	80	10
Rapport d'études	1			1
Présentation	1			1
				60

L'ÉNSA Versailles valide toujours 12 ECTS sur toute l'année, que vous partiez au premier, second semestre, ou les deux. Il s'agit du mémoire recherche documentaire, du rapport d'études et de la présentation de vos travaux (ces derniers étant validés en octobre de l'année suivante, ou en mars si vous ne partez qu'un semestre).

Dans l'établissement d'accueil

Enseignements à suivre durant votre mobilité	1er semestre	2nd semestre	Toute l'année
Projet 1/semestre	28 ECTS minimum	18 ECTS minimum	48 ECTS minimum
Enseignements (selon leur valeur en ECTS)			
Un équivalent initiation à la recherche, suivi par un enseignant d'une des deux écoles (1er semestre uniquement)			

La commission des équivalences

Au mois de septembre, la commission des équivalences valide par équivalence les résultats obtenus dans l'école d'accueil.

En octobre, suite à la présentation par les étudiants des travaux effectués en mobilité, la commission des équivalences crédite 2 ECTS (pour le rapport d'études et la présentation des travaux).

ATTENTION

Hors Union Européenne, les crédits attribués ne sont pas des ECTS mais le temps encadré de l'enseignement et du travail personnel permettent de construire l'équivalence des crédits.

Rappel

Une année de cursus vaut 60 ECTS soit 1440 heures travaillées (720 encadrées + 720 heures de travail personnel). 1 ECTS vaut 24 heures encadrées et de travail personnel.

Enseignement	Validation	1er semestre	2nd semestre	Toute l'année
La commission des équivalences	enregistre l'attestation des résultats obtenus dans l'école d'accueil	28 ECTS	18 ECTS	48 ECTS
Mémoire	est validé par l'ENSA Versailles	(au 2nd semestre)	10 ECTS à distance	10 ECTS à distance
Le rapport d'étude de mobilité	à rendre dès le retour de mobilité	1 ECTS	1 ECTS	1 ECTS
La présentation orale des travaux sous forme d'exposition	est validée par l'enseignant en charge de la destination	1 ECTS	1 ECTS	1 ECTS
		30 ECTS	30 ECTS	60 ECTS

Retour de mobilité

Validation des UE

Pour valider votre M1

En juin au retour de mobilité

Les étudiants remettent au service de la pédagogie leur sujet et plan de Mémoire après validation du directeur de Mémoire et, si nécessaire début septembre, des documents complémentaires.

Pour valider les ECTS obtenus durant la mobilité

En septembre

Les établissements d'accueil envoient au service international de l'ÉNSA Versailles les relevés de notes obtenues durant la mobilité à l'étranger. Nous vous invitons à conserver une copie de vos résultats ou des documents attestant des notes obtenues, et de remplir la dernière page du Learning Agreement «Après mobilité» avec signature et tampon de l'établissement d'accueil.

ATTENTION

Sans relevé de notes au retour de mobilité, la validation du M1 par équivalence ne pourra être effectuée, bloquant l'inscription en M2 sur Taïga.

Remise d'un rapport d'études

A la fin de la mobilité

Juin/juillet

Un rapport d'étude sur l'année passée à l'étranger est à remettre au service international. Il contribue à la constitution d'une banque de données sur les mobilités internationales de l'école et permet de renseigner utilement les candidats pour l'année suivante.

La transmission de ce rapport conditionne l'obtention des ECTS à valider lors de la présentation des travaux.

Le rapport Erasmus +

15 jours après le retour en France

Le Rapport du Participant est un questionnaire obligatoire qui conditionne le versement de la seconde partie de votre bourse Erasmus+.

Il est à effectuer en ligne par les étudiants ayant bénéficié de cette bourse.

Présentation des travaux

Fin octobre

Les étudiants présentent devant l'enseignant responsable de la destination, leurs travaux effectués à l'étranger sous forme de panneaux affichables (3 ou 4 au format A2), donnant lieu à une exposition au sein de l'école. La date de cette présentation est fixée par le service international en fonction des disponibilités des enseignants référents.

Cette présentation est obligatoire, et conditionne l'obtention d'UE. Elle

devra donc être reprogrammée en cas d'absence.

Interrompre sa mobilité

Une mobilité d'étude ne doit en principe pas être interrompue, qui plus est en cours de semestre. Si toutefois, pour des raisons impérieuses, vous y étiez amenés, voici la procédure à respecter :

Le retour

Il est nécessaire de prévenir l'établissement partenaire et le service international de l'ÉNSA Versailles. L'établissement partenaire doit alors établir une attestation de départ.

Notes et équivalences

Rassemblez tous les documents justificatifs de notes que vous avez obtenues : demandez un relevé de notes à l'établissement, gardez vos copies d'examen, des captures d'écran sur lesquelles figureraient vos notes. Ces notes vous serviront éventuellement à obtenir quelques crédits ECTS, et ainsi à n'avoir pas à repasser tous les cours que vous auriez suivis.

La bourse

Si vous interrompez votre mobilité, vous devrez nous restituer votre bourse au prorata du temps non effectué sur place. La bourse étant fournie par des organismes extérieurs à l'ÉNSA Versailles, nous sommes tenus de justifier par les attestations d'arrivée et de départ

Aides financières

Les aides versées aux étudiant.es sélectionné.es pour partir en mobilité dans le cadre d'une convention, varient selon le cadre de l'échange et la destination.

Tout.e étudiant.e (boursier.e et non-boursier.e) désirant bénéficier d'une aide/bourse à la mobilité doit :

- retirer et remplir un formulaire de demande aide/bourse auprès du service International.
- déposer son dossier complet incluant son RIB sur eforge avant la date limite.

Bourse à la mobilité internationale du Ministère de la Culture

éligibilité	réservée au boursiers
montant en 2022-2023	400€/mois limité à 6 mois pour une mobilité d'un an, 4 mois pour une mobilité d'un semestre
éléments pris en compte	notification de bourse du CROUS
cumul	cumulable avec toute autre aide ou bourse d'un autre organisme

Aide d'urgence du Ministère de la Culture

éligibilité	étudiants non boursiers en difficulté financière
montant en 2022-2023	152€/mois limité à 6 mois pour une mobilité d'un an, 4 mois pour une mobilité d'un semestre
éléments pris en compte	<ul style="list-style-type: none"> • justifier de difficultés personnelles et/ou financières (faibles revenus...) • coût élevé de la vie de la destination
cumul	<ul style="list-style-type: none"> • cumulable avec toute autre bourse ou aide (sauf celle réservée aux boursiers) • ne peut être obtenue qu'une seule fois durant le cursus, quelle que soit la forme ou la durée du séjour précédemment financé

Répondre aux critères d'éligibilité ne garantit pas l'obtention de l'aide d'urgence. Celle-ci dépend des subventions accordées par le ministère de la Culture

AMIE : Aide à la mobilité internationale étudiante d'Ile-de-France

éligibilité	<ul style="list-style-type: none"> • sur critère social déterminé par le quotient familial et calculé sur la base du dernier avis d'imposition. • le quotient familial doit être inférieur ou égal à 19 190 €.
montant en 2022-2023	minimum 250 € par mois, en fonction de l'enveloppe budgétaire octroyée par la région Ile-de-France à l'école, limité à 2 ou 4 mois en fonction de la durée de la mobilité.
éléments pris en compte	<ul style="list-style-type: none"> • situation financière de l'étudiant • ne pas bénéficier du soutien financier d'autres collectivités régionales • coût de la vie de la destination
cumul	cumulable avec d'autres aides institutionnelles mais non cumulables avec une autre aide régionale

Autres aides de la région

Les aides versées aux étudiant.es sélectionné.es pour partir en mobilité dans le cadre d'une convention, varient selon le cadre de l'échange et la destination

Bourses ERASMUS +

éligibilité	effectuer une mobilité dans une des destinations suivantes : Anvers, Athènes, Barcelone, Berlin, Bratislava, Bruxelles, Bucarest, Darmstadt, Delft, Istanbul, Glasgow, Liège, Madrid, Mayence, Milan, Munich, Palerme, Porto, Rome, Tallinn, Valladolid, Venise, Vienne.
montant en 2022-2023	<ul style="list-style-type: none"> • 210 €/mois pour les pays au coût de la vie «faible» (Macédoine du Nord, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque) • 260 €/mois pour les pays au coût de la vie «moyen» (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal) • 310 €/mois pour les pays au coût de la vie «élevé» (Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Royaume-Uni, Suède)
éléments pris en compte	<p>80% de la bourse sont versés en novembre après la réception de</p> <ul style="list-style-type: none"> • votre attestation d'arrivée • votre learning agreement complété et signé <p>20% restants sont versés en octobre de l'année suivante après la réception de</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'attestation de départ • votre deuxième test OLS validé • votre Rapport du Participant en ligne • votre rapport d'études
cumul	cumulable avec toute autre bourse

P45 à l'étranger

Dans le cadre des P45, certain.es professeur.es proposent aux étudiant.es de leur groupe d'effectuer un voyage à l'étranger.

Voici, en 2022-2023, les voyages organisés :

Pays	Ville	Enseignant.e responsable
Espagne	Lanzarote	Raphaëlle Hondelatte & Eric Chauvier
Japon	Tokyo	David Leclerc & Stéphane Berthier
Brésil	Rio de Janeiro	Susanne Stacher & Luciano Aletta
Brésil	Rio de Janeiro	Pierre Antoine & Elisabeth Lemercier
Islande	Reykjavik	Jean-Patrice Calori & Magali Paris
Pays-Bas	Amsterdam	Nicolas Pham
Sénégal	Dakar	Guillaume Ramilien
Italie	Leonforte(Sicile)	Roberta Borghi
Espagne	Majorque	Emeric Lambert

Inscriptions

1^{er} semestre

juillet

2^{ème} semestre

Novembre

Le dossier d'inscription se compose d'une lettre de motivation et d'un portfolio. Il est à déposer auprès du service de la pédagogie et de l'enseignant responsable du P45. Un entretien avec le professeur responsable du P45 peut être organisé.

Aides financières

- 180 €* pour l'Europe et le Maghreb
- 450 €* pour l'Afrique Sub-Saharienne et le Moyen-Orient
- 500 €* pour l'Asie et les Amériques

Les étudiants de FPC ne peuvent pas bénéficier de cette aide, mais peuvent néanmoins participer aux voyages.

Pour que les étudiants puissent bénéficier de cette aide, le professeur responsable du voyage doit fournir une attestation sur l'honneur de présence des participants au voyage

Un étudiant ne peut bénéficier de plus de 500 €* d'aide pour l'ensemble de son cursus

**tous les montants sont majorés de 50% pour les boursiers*

Informations pratiques

- Pensez à vérifier la validité de votre passeport, surtout si vous êtes un étudiant étranger.
- Procédez à votre demande de visa dès votre admission au P45.
- Renseignez-vous bien sur la situation géopolitique de votre destination.
- Munissez-vous pour votre voyage d'une attestation d'assurance (remboursement de billet, rapatriement, maladie...).
- Nous vous recommandons de souscrire une assurance annulation pour vos billets d'avion.

Stage à l'étranger

En master 2, les étudiant.es peuvent effectuer leur stage pratique obligatoire à l'étranger. La destination est à l'initiative des étudiant.es.

Bourses ERASMUS +

Europe uniquement

Dans le cadre du programme Erasmus+, une bourse de stage peut vous être accordée si vous effectuez votre stage de formation pratique dans un pays membre du programme Erasmus + sous réserve de disponibilité budgétaire.

A noter également que les étudiants peuvent participer à plusieurs échanges Erasmus+, soit comme étudiant.e, soit comme stagiaire, mais la période totale subventionnée à l'étranger (périodes d'études à l'étranger comprises) ne peut pas dépasser 12 mois par cycle d'études.

L'allocation mensuelle versée en 2021-2022 varie entre 350 € et 450 € par mois pour un stage de 2 mois minimum.

Les obligations des stagiaires dans le cadre du programme Erasmus+ sont notamment :

- Signature de la Convention de stage par les trois parties (étudiant.e, Ecole et entreprise)
- Signature du Contrat de mobilité de stage Erasmus+
- Test OLS

- Réponse au Rapport du participant (questionnaire transmis par l'Agence Erasmus) à la fin du stage
- Attestation arrivée/départ.

ATTENTION

Dans la mesure où il existe dans l'UE une gratification du stage à hauteur d'au moins 30% du SMIC, la bourse de stage s'adresse prioritairement aux stages non-rémunérés.

Bourses MC

Boursiers uniquement

Le ministère de la Culture peut également subventionner l'attribution d'une bourse de stage «internationale» pour les étudiants de cycle Master sous réserve de disponibilité budgétaire.

Les obligations des stagiaires dans le cadre de bourse de stage «internationale» MC sont les suivantes :

- Signature de la Convention de stage par les trois parties (étudiant, Ecole et entreprise)
- Attestation de stage « Arrivée-Départ»

ATTENTION

La procédure de demande pour la bourse du MC doit être effectuée à la même période de toutes demandes de bourse/aide de mobilité 2023-2024, les demandes devant être envoyées avant les départs de mobilités d'étude et en une seule fois auprès du ministère.

Double master Tongji-Versailles

Sur la base d'un partenariat entre l'ÉNSA Versailles et le CAUP (College of Architecture & Urban Planning) de l'Université de Tongji à Shanghai, le double cursus permet, après 2 années d'études et la soutenance avec succès d'un master thesis et d'un PFE, la délivrance d'un double diplôme valant grade de master en France (architecture) et en Chine (Urban planning and design).

Conditions d'inscription

- Être titulaire du diplôme d'études en architecture (DEEA) valant grade de licence ou en cours d'obtention
- Justifier du niveau B2 de maîtrise de la langue anglaise conformément au cadre européen de référence pour les langues.

Modalités d'inscription

Candidature

En décembre

Dépôt du formulaire de candidature auprès du service international. Il s'agit du même dossier que pour la mobilité internationale.

ATTENTION

Afin d'effectivement partir en mobilité, vous devez avoir obtenu votre DEEA valant grade de licence. En cas d'échec

ou de crédits manquants, la demande de mobilité sera annulée.

Inscription administrative et paiement des droits d'inscription

L'inscription administrative ainsi que le paiement des droits d'inscription s'effectuent à l'ÉNSA Versailles.

Organisation des études

La double formation, limitée à 12 étudiants (6 de l'ÉNSA Versailles et 6 de Tongji), est dispensée en langue anglaise tout en réservant une place à l'apprentissage des langues du pays d'accueil : le français et le chinois.

La formation se déroule sur 5 semestres :

Année 1

à l'ÉNSA Versailles

Les étudiant.es suivent le cursus de formation initiale sur les semestres 7 et 8. Un stage de 2 mois à temps plein en milieu professionnel est obligatoire.

Année 2

au CAUP à Tongji

A travers l'offre de formation sur le semestre 9, les étudiants suivent un projet design ou urbanism ainsi qu'un ensemble de cours couvrant les 30 ECTS

nécessaires puis passent leur Master Thesis.

Année 3

- 1^{er} semestre au CAUP à Tongji.
- PFE à l'ÉNSA Versailles.

Bourse

Une aide à la mobilité de 500€ est versée par l'ÉNSA Versailles aux étudiant.es de l'ÉNSA Versailles en master 2 à Shanghai dans le cadre du double master franco-chinois, après réception de l'attestation d'arrivée signée par le CAUP de Tongji par le service international de l'ÉNSA Versailles.

Master international Le miv-TTT

« *Towards Territorial Transition* »

Afin d'ouvrir le double master à un plus large public d'étudiant.es et de partenaires internationaux, a été mis en place ce master international. Ce master permet aux étudiant.es d'appréhender les problèmes environnementaux et climatiques actuels et futurs et leur donnera les outils pour réinventer les conditions de nouveaux territoires hybrides où la nature, les villes et le progrès ne seront plus en conflit. Ce master se concentrera sur les thèmes de la métropolisation et de l'écologie urbaine, deux axes de recherche et de conception de l'ÉNSA Versailles.

Conditions d'inscription

- Être titulaire du diplôme d'études en architecture (DEEA) valant grade de licence ou en cours d'obtention
- Justifier du niveau B2 de maîtrise de la langue anglaise conformément au cadre européen de référence pour les langues et avoir obtenu une note de 750 au TOEIC.

Les modalités et dates de candidature sont les mêmes que pour la mobilité (cf page 6-7)

Ce master international accueillera des étudiant.es d'horizons divers et leur offrira de grandes opportunités de mobilités et de diplômes. Le cursus se déroulera sur deux ou trois ans :

- La première année à Versailles
- La deuxième à l'étranger (une année complète ou un semestre selon les cas)
- La troisième année à Versailles pour l'obtention d'un diplôme de fin d'études avec une mention recherche (PFE mention recherche).

Diplôme obtenu

- Un diplôme français d'architecture avec mention recherche
- Un double master architecte-urbaniste avec le CAUP de l'université de Tongji à Shanghai pour ceux qui s'engageront dans l'option spécifique du miv-TTT.

Modalités

- Le miv-TTT accueillera au total 20 étudiant.es
- Entièrement en anglais dès la première année à l'ÉNSA Versailles, il est original dans sa structure par son adaptabilité.

Parcours possibles

- Les étudiant.es français.es pourront suivre le double master franco-chinois « Architecture-Urbanisme » en partenariat avec le CAUP de l'université de Tongji à Shanghai
- Les étudiant.es français.es ne préparant pas ce double diplôme franco-chinois pourront saisir diverses opportunités d'échanges dans le cadre d'Erasmus ou de programmes internationaux

Contacts établissements partenaires

Pays	Etablissement partenaire	Nom du contact	Email du contact
Allemagne	TU Berlin	Béatrice Vinci	exchange.programmes@tu-berlin.de
	TH Köln	Janina Knöll	janina.knoell@th-koeln.de
	TU Darmstadt	Tanja Torres Alberich	torres@pvw.tu-darmstadt.de
	HS Mainz	Erich Weiler	erich.weiler@hs-mainz.de
	TU Munchen	Stephaine Brossert	bossert@zv.tum.de
Argentine	UBA-FADU	Service des RI	estudiantesincoming@fadu.uba.ar
Argentine	UNC Cordoba	Service des RI	incoming@internacionales.unc.edu.ar
Autriche	TU Wien	Xaver Wolski	exchangein@tuwien.ac.at
Belgique	TU Answerp	Nele Simons	nele.simons@uantwerpen.be
	Uni. Libre de Bruxelles	Zohra Chentouf	zohra.chentouf@ulb.be/intarchi@ulb.be
	KU Leuven	Nele De Meyere	international.arch@kuleuven.be
	Uni. Liège	Patricia Petit	international@uliege.be
Brésil	FAU-UFRJ	Eliane Magalhães da Silva	intercambio@fau.ufrj.br
	PUC Rio	Linda Cristina Sousa	incoming@puc-rio.br
	UP Mackenzie	Arlete Fonseca	incoming@mackenzie.br
Canada	UdeM	Nadia Lefebvre-Beausejour	nadia.lefebvre-beausejour@umontreal.ca
Chine	Shanghai/Tongji (CAUP)	Shania Wang	shaniawang@tongji.edu.cn
Colombie	Uni. Bogota	Antonio Fruccio	ori_bog@unal.edu.co
Espagne	ETSA UPC	Natalia Forcada	relint.etsab@upc.edu
	ETSA UPM	Service des RI	intercambio.arquitectura@upm.es
	Uni. Valladolid	Raquel Chico	raquel.chico@uva.es ; incoming@uva.es
Estonie	ESKA Tallinn	Marilyn Riisimae	marilyn.riisimae@artun.ee
Grèce	NTUA Athènes	Eleftheria Varouchakie	elefthv@central.ntua.gr
Israël	Bezalel	Rachel Balanson	exchange.program@bezalel.ac.il

Italie	POLIMI	Benedetta Giraldi	exchange-mantova@polimi.it
	La Sapienza	Daniela Astolfi	erasmusincoming@uniroma1.it
	Uni. Roma Tre	Prof. Lucia Nicci	lucia.nucci@uniroma3.it
	Uni. Naples	Luigia Mondo	international@unina.it
	Uni. Palerme	Richard Orthofer	richard.orthofer@unipa.it
	UNAV Venise	Paola De Rossi	mobilita.studenti@iuav.it
Japon	KIT	Yoshimi Sugihara	ses@jim.kit.ac.jp
Liban	ALBA	Mira Azar	international@alba.edu.lb
Lituanie	Vilnius TECH	Service des RI	exchange@vilniustech.lt
Maroc	EAC	Abderrafi Lahbabi	contact@ecolearchicasa.com
	Uni. Inter. Rabat	Ilenia Sutto	ilenia.sutto@uir.ac.ma
Pays-Bas	TU Delft ¹	Anke Hacquebord, Doeskja de Jong, Eveline Vogels	internationaloffice-bk@tudelft.nl
Portugal	Uni. Porto	Barbara Costa	international@reit.up.pt
Rép Tchèque	CTU Prague	Lucie Bilova	Lucie.Bilova@cvut.cz
Roumanie	Uni. Ion Mincu	Nora Iliescu	nora_maria_i@yahoo.com
Royaume-Uni	GSA	Claire Carmichael Chidgey	C.Chidgey@gsa.ac.uk
Slovaquie	Stuba	Marta Kalodajova	kalocajova@fa.stuba.sk
Suisse	HEPIA	Lucile Candaux	ri.master@hes-so.ch
	EPFL	Coralie Link	coralie.link@epfl.ch
Thaïlande	CUINDA	Service des RI	office@cuinda.com
Turquie	ITU	Sebla Kağnıcı	erasmus@itu.edu.tr
	BILGI	Közde Topraktepe	erasmus@bilgi.edu.tr
USA	IIT	Tyla Hardy	thardy4@iit.edu
	Uni. Houston	Phan Tran	tphan@Central.UH.EDU

Annuaire des étudiant.es sortant.es

Pays	Etablissement partenaire	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Allemagne	TU Berlin	Ballouhey Valentine Henri Nigel	Boitheauville Ines Khubalatte Salma	Antiperovitch Dennis Mysensay Laura
	TH Köln			
	TU Darmstadt		Amato--Delavoipierre Albane Arnold Emma	Gabilan Sarah Grama Carla
	HS Mainz			Truffaut Grégoire
	TU Munchen	Lafaye Antoine Lefebvre Théophile	Bertin Thibault Roché Théo	Calus Léa Matoug Emil
Argentine	UBA-FADU			Auzenet Luna Awonuga Eniola Habla Myriam Moreau Elsa Scheibling Anna
Argentine	UNC Cordoba			Le Lay Simon Tracanelli Eugénie
Autriche	TU Wien	Besançon Paul Duché Victoria	Guineau Coraline Loddo Perrine	Doyen Julie Zhong Marie-Lou
Belgique	TU Anwerp	Lerouge Thibault	Pham Laetitia Wettel Léon	Littaye Thibault
	Uni. Libre de Bruxelles	Barre Pauline	Audouin Camille Goemans Florence	Beldjilah Tom Tennevet Baptiste
	KU Leuven			Emblanc Eliette
	Uni. Liège	Leclerc Cyrielle	Vermorel Camille	Roussellet Léa
Brésil	FAU-UFRJ		Favre Jordan Patry Thibaut	Cuvillier Felix Deuffic Thomas
	PUC Rio		Drevon Alice Tourbet Clothilde	Collin Garance Ferla Violette
	UP Mackenzie		De Gaulegac Armand	Poussin Jules
Canada	UdeM			Buffière Paul Corvaisier Juliette
Chine	Shanghai/ Tongji (CAUP)			Boussouf Mohamed Karim Bouton Matéo Duhayon Ulysse Fritsch Marine
Colombie	Uni. Bogota			
Espagne	ETSA UPC	Deygout Claire	Dondaine Guillaume Guérin Juliette	Aït Abida Inès Bocquet Sarah
	ETSA UPM	Gomez-Fernandez Mahoux Vanessa	Bertaud Victoria Moujjou Khadija	Martin Callista Mouayed Lina
	Uni. Valladolid	Pavie Séverine Sanchez Darlaine-Estelle	Toussaint Léna	Bails Clémence Lalande Florence
Estonie	ESKA Tallinn		Chauvel Agathe	Stitou Lamiss
Grèce	NTUA Athènes	Formery Alice Pigeon Oriane	Gaulet Jamie Sauviac Benjamin	Chauvel Agathe Penneron Inès
Israël	Bezalel			Jacquelin Raphaël

Italie	POLIMI	Cordier Anne-Claire Pepino Valentino	Lacour Mathilde Rubino Anaïs	Garré Apolline Semaan Abi Khalil Maya
	La Sapienza	Angulo Valdivieso Jasmine Cayrel Eloise Cognet Camille Dartois Sophie	Moussaigne Léna Bellessort Emma Bodin Bettina Mialaret Pauline Schorderet Coraline	Bouillot Victoire Seurat Grégoire Tondo Jeanne Varadaradjou Mélina Villars Anna
	Uni. Roma Tre	Chandeysson Léa Messina Amélie Renvoyé Julie	Cividini Mathis Hulot Camille Masson Tristan Wendling Héloïse	Dubrel Louis Iorio Maeva Massie Louis Riot Agathe
	Uni. Naples			Robert Nolwenn Salamé Léa
	Uni. Palerme	Tardy Astrid	Aurégan Chloé Jarre Michèle	Guyonvarch Pierre Marot Mathieu
	UNAV Venise	De Froissard de Broissia Camille Rabehi--Penninck Hugo	Debard Océane Prat Romane Guineau Coraline Loddo Perrine	Reinert Léa Simon Manon
Japon	KIT		Roselle Aline Vaujour Héloïse	Roselle Aline Vaujour Héloïse
Liban	ALBA	Osman Juliette Mathis Porte		Mouret Edgar
Lituanie	Vilnius TECH			Levent Sophie Sanchez Lou
Maroc	EAC			Hebert Louis
	Uni. Inter. Rabat	Vilela André		
Pays-Bas	TU Delft ¹		Adam Muriel	Nassar Joe
Portugal	Uni. Porto		Moussaigne Léna	Konan Laurène-De- laure Singainy Naya
Rép Tchèque	CTU Prague			Bassols Irene Bize Nazca
Roumanie	Uni. Ion Mincu	Masbernard Laure d'Armau de Bernede Mathias	Giraud Tristan Molin Cristobal	Amade Mathilde Breuillier Arnaud
Royaume- Uni	GSA		Gasquet Antonin Vanwassenhove Lila	Mathonnat Clarisse Mayet Heloise
Slovaquie	Stuba	Poivet Emmanuelle Franco Paola	Vanderheyden Hugo	Bailly Orsingher Raphaël Dumont Nathan
Suisse	HEPIA	Lourdeaux Thomas Vincent Samy	Elhannouchi Rehab	Fritsch Marine
	EPFL			
Thaïlande	CUINDA		Cambefort Camille El Azzouzi Houda Fournier Delphine Lor Nicholas Pinçon Bastien	Acito Ines Chadelaud Chloé El Mansouri Lisa Le Baron Agathe Perin Laureline Soulage Dory
Turquie	ITU	Atay Zennuré	Caliskan Mircivan	Guven Hazel
	BILGI			
USA	IIT	Chapus Clara Husson caroline	Bello Clara Perusse Alexia	Bourrouët Gaetan Tilkas Ghita
	Uni. Houston			Lee Hye-Bin

**École nationale
supérieure d'architecture
Versailles**

**Service International
ÉNSA Versailles
5 avenue de Sceaux
78000 Versailles
international@versailles.archi.fr
versailles.archi.fr**